



PIOLENC, le 22 janvier 2017

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de club du Vaucluse

Le protocole TIV a changé et le nouveau dispositif sera rendu obligatoire à partir du 1^{er} mars 2017.

Une réunion d'information sur ce nouveau protocole se tiendra le vendredi 3 février à partir de 18h30 à la salle Saint Jean à l'Isle sur la Sorgue.

Ordre du jour :

- Présentation du cahier des charges TIV
- Présentation de l'application tiv.ffessm

Sont conviés à cette réunion :

- les Présidents de club
- les TIV club

Afin de préparer au mieux cette réunion, il est souhaitable que vous preniez connaissance des différentes modes d'emploi de l'application que vous trouverez à l'adresse : <https://tiv.ffessm.fr>

Inscriptions à l'adresse suivante :

andre.bryselbout@orange.fr

Sportivement, les formateurs
André Bryselbout et Éric Haller

Pièce jointe : plan d'accès à la salle Saint Jean à l'Isle sur la Sorgue